



Défendre
notre métier
et ceux qui
l'exercent

Faen infos

FAEN infos N° 16 du 16/06/08 au 29/06/08

Pouvoir d'achat : régression programmée

Cadre triennal du budget oblige : le gouvernement a fait connaître son intention de n'augmenter le point d'indice que de 0,5 % les 1^{er} juillet 2009, 2010 et 2011 avec un léger "bonus" de 0,3 % au 1^{er} octobre 2009.

Lors des négociations annuelles, quelques mesures d'ajustement pourraient être envisa-



gées.

C'est sans grande considération du contexte inflationniste que la régression du pouvoir d'achat des fonctionnaires est programmée sur une longue période, alors même que les 3,2 % de hausse des prix à la consommation sur un an (de mai 2007 à mai 2008) rogne déjà fortement leur traitement, augmenté de 0,5 % seulement sur la

même période .

La FAEN dénonce le mépris avec lequel le gouvernement traite les serviteurs de l'État, regardés comme un poids budgétaire à alléger.

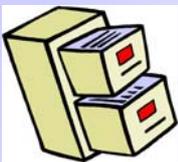


La considération qui leur est due se mesure aussi à l'aune du traitement versé.



Qui veut tuer son chien...

Actuellement, 10 000 agents sont chargés de la gestion des payes de 2 500 000 fonctionnaires .



Chaque ministère gère la préparation de la paye de ses propres agents.

L'idée des hauts technocrates qui nous gouvernent est simple : remplacer les 31 Services

Liaisons - Rémunérations (SLR) du Trésor Public par un **Opérateur National de Paye (ONP)** chargé de gérer de façon centralisée (condensée?) la rémunération des fonctionnaires...

Cette décision découle des conclusions d'un audit mené par l'inspection générale des finances en novembre 2006 et qui devrait se concrétiser à partir de 2011.



Les motifs mis en avant pour cette révolution : des « dysfonctionnements majeurs », des « contrôles incomplets ».

L'inspection des finances pointe les défauts des applications « paye », puisque celles qui sont actuellement utilisées ont été développées dans les années 70...et constituent un facteur de risque important.

Ce constat de vétusté des matériels justifie-t-il raisonnablement que l'organisation en SRL soit, elle, condamnée ? Mais qui veut tuer son chien...

Bon, mais puisqu'on vous dit qu'il faut « moderniser la gestion des ressources humaines » et que la **Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)** s'en charge !

C'est pourquoi cet ONP permettra à terme de supprimer 3 000 postes dans les ministères et 800 au Trésor Public. Alors là, effectivement, près de 4 000 fiches de paye n'auront plus à être gérées. (Qui a dit : « pour commencer? »)



L'opérateur national compte à ce jour 10 agents. Mais petit ONP deviendra grand, efficient, performant et infaillible... Vous y croyez, vous?

Rappelons que le même sort guette le service des pensions.

Les mêmes méthodes produisant les mêmes effets, l'« économie » porterait sur la suppression de 1 800 des 3 000 personnes qui travaillent aujourd'hui à la liquidation des pensions.

L'un des motifs invoqués ici : la « fragmentation du travail qui génère des délais dans les processus de liquidation ».

Que veut-on faire croire? Que plus on est nombreux à faire le travail, plus c'est long de le faire et moins bons sont les résultats ?

Édifiant !

Le chaînon manquant

Le SNCL-FAEN poursuit ses interventions auprès du ministre et de ses collaborateurs pour obtenir la création, au moins à titre expérimental, de classes de « 4ème découverte professionnelle 6 heures » implantées en lycée professionnel, véritable chaînon manquant entre les « parcours de découverte des métiers » créés en 5ème et les classes de « 3ème découverte professionnelle 6 heures » implantées en LP.



Le SNCL-FAEN vise ainsi à obtenir une véritable diversification des voies de réussite pour les collégiens, élément essentiel pour la lutte contre l'échec scolaire et la valorisation de l'enseignement professionnel.

Le SNCL-FAEN demande que ces classes soient **ouvertes aux élèves volontaires qui conserveraient le statut de collégien jusqu'à 16 ans** et la possibilité de poursuivre en « 3ème découverte professionnelle 6 heures » en LP ou de retourner en collège à l'issue de cette classe de 4ème.

CPE



Des parlementaires ont récemment attiré l'attention du ministre de l'Éducation Nationale sur les suppressions de postes de conseillers principaux d'éducation, dont le corps compte 12 000 titulaires.

Alors que les budgets prévoient 411 recrutements annuels pour les années 2007 et 2008, le ministère n'a ouvert que 200 postes au concours externe, sans liste complémentaire.

Cette réduction dans le recrutement va induire un déficit des effectifs futurs, alors que les besoins existent, et n'est pas sans inquiéter tant les personnels concernés que les élèves et leurs parents.

La question a été posée de savoir « si le gouvernement allait reprendre la base de 411 postes par an et ainsi donner les moyens nécessaires à ce service public de l'Éducation Nationale ».

On attend une réponse...

Violence dans les établissements scolaires

Selon le ministère de l'Éducation Nationale, les faits de violence à caractère raciste, xénophobe, antisémite, sexiste ou homophobe dans les établissements scolaires, recensés par le nouveau logiciel SIVIS, seraient en diminution.

Ils ne représenteraient « plus », dans la période comprise entre décembre 2007 et février 2008, que 10,7% des incidents graves alors qu'ils représentaient 11,5% pour la période comprise entre septembre et novembre 2007...



Les actes à caractère sexiste (5,9%) et des actes à connotation raciste et xénophobe (5%) seraient les plus fréquents, suivis par les actes à caractère homophobe puis antisémite.



Les incidents « graves » recensés par SIVIS se répartissent en trois catégories : les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens et les atteintes à la sécurité.

80% des faits rapportés sont à classer dans la catégorie des atteintes aux personnes, dont 40% de violences verbales et 33% d'agressions physiques (répartition inverse de celle enregistrée en début d'année scolaire).



Selon le ministère, les violences, perpétrées dans leur grande majorité par des élèves, se concentreraient sur un petit nombre d'établissements et viseraient à 40% d'autres élèves et à 35% des personnels.



Enfin, les collèges seraient davantage touchés par la violence physique, les lycées professionnels par la violence verbale et les lycées généraux par les vols, dégradations et trafics de stupéfiants.

En bref, aucune amélioration (significative).

